



Votre conseil municipal vous informe

De nouvelles ressources à la Municipalité et des nouvelles de la bibliothèque

UNE NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE, UNE NOUVELLE COORDONNATRICE DU CAMP DE JOUR ET UN NOUVEL INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

Notre directrice générale par intérim termine son mandat le 17 avril prochain. On se souvient que madame Ginette Roy a accepté un mandat de 6 mois, le temps de trouver une ressource permanente. Madame Andréane Collard-Simard a été retenue par le Conseil à titre de directrice générale. Madame Collard-Simard possède une maîtrise en administration publique de l'École Nationale d'Administration publique en plus d'un certificat universitaire de l'UQAM et d'un Bac de l'Université Laval. Elle possède une expérience de 2 ans comme directrice générale d'une Municipalité. Madame Collard-Simard entrera en fonction le 30 mars prochain. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Dans le cadre de l'organisation du camp de jour pour la saison estivale 2020, un appel de candidature a été lancé et madame Audrey Drapeau a été retenue pour le poste de coordonnatrice au camp de jour. Madame Drapeau a déjà été monitrice du camp de jour et connaît les rouages de cette fonction. Nous lui souhaitons un bel été avec les jeunes de la Municipalité.

Dans le cadre d'un ajustement de la répartition des tâches pour les inspecteurs en bâtiment et en environnement de la MRC de Kamouraska, le conseil municipal a accepté la proposition de la MRC de remplacer madame Hélène Lévesque par monsieur Gilles Plourde comme nouvel inspecteur. Monsieur Plourde possède une grande expérience en matière d'inspection municipale. Le Conseil lui souhaite la bienvenue et en profite pour remercier madame Lévesque pour le travail accompli au cours des 5 dernières années.

MODIFICATION AU RÈGLEMENT #343

Le conseil municipal a modifié le règlement #343 concernant l'installation de garages temporaires (Abri d'hiver). La date autorisée pour l'installation de ces abris était le 1^{er} novembre. Depuis quelques années, la neige arrive plus tôt et plusieurs citoyens peinaient à faire l'installation de ces abris à la date prescrite par le règlement. La Municipalité a reçu plusieurs demandes afin de pouvoir installer ces abris plus tôt. Conséquemment, le Conseil a modifié la date de début des installations des abris d'hiver et a devancé celle-ci au **15 octobre**.

Le règlement entrera en vigueur suite à la délivrance du certificat de conformité de la MRC de Kamouraska.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2019

Lors de la prochaine réunion du conseil municipal, le 6 avril prochain à 19 h 30, nos comptables présenteront au Conseil et aux citoyens présents, les résultats financiers de l'année 2019. **En raison de la gestion de crise 101 en contexte de pandémie COVID-19, la séance du conseil sera à huit clos ou reportée. Nous vous tiendrons informés.**

DES NOUVELLES DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Le Réseau Biblio du Bas-St-Laurent c'est : 98 bibliothèques, 261 000 livres, 250 000 prêts/année et 860 bénévoles. Il existe depuis 1979; on célébrera le 40^e anniversaire lors de l'assemblée générale annuelle en mai prochain à Rivière-du-Loup. Son site internet est le suivant : www.reseaubibliobsl.gc.ca

La bibliothèque de Saint-Pacôme compte 6 606 volumes. De ce nombre, 3 071 volumes sont déposés par le Réseau BIBLIO-BSL et 3 536 appartiennent à notre bibliothèque; c'est ce que l'on appelle la collection locale.

Pour ce qui est des volumes de la collection déposée par le Réseau tous les 3 mois, il y a une rotation d'environ 250 volumes. Quant aux volumes de la collection locale, ils sont répartis comme suit :

2 375 romans adultes, 392 documentaires, 41 bandes dessinées, 116 albums jeunes, 17 documentaires jeunes, 170 romans jeunes et 425 périodiques. Le nombre important de romans adultes est dû au fait que 1 721 de ceux-ci sont des polars. Ils ont été offerts pour la plupart par les auteurs ou la Société du roman policier.

Voici le résultat de notre vente de livres usagés : 165,00 \$

Jocelyne et moi sommes satisfaites de la participation des citoyennes et des citoyens. L'argent ainsi amassé servira à acheter des volumes pour les jeunes. Nous remercions toutes les personnes qui ont pris la peine de se déplacer et nous vous disons : À la prochaine !

Célyne Rousseau, bénévole

PROJET D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DANS LE SECTEUR NORD-DU-ROCHER

Les plans et devis de ce projet sont maintenant terminés. La firme d'ingénierie EMS prépare le bordereau d'appel d'offres pour les entrepreneurs. Toutefois, cette firme d'ingénieurs a besoin de précision sur la nature du sous-sol des rues de ce secteur.

Durant la semaine du 16 mars, la firme LER de Rivière du Loup fera une dizaine de sondage de sol sur la rue Grand'Maison, le chemin Nord-du-Rocher et dans l'emprise de la route 230. Ces sondages se font par le creusage de puits d'une profondeur d'environ 4 mètres afin de valider le type de matériel que constitue ces routes.

La circulation sera temporairement perturbée mais il n'y aura aucune entrave. Une voie sera conservée pour la circulation durant ces travaux. La firme LER prévoit que les travaux dureront de 3 à 4 jours selon les difficultés techniques et surtout la clémence de la température.

COVID-19 – MESURE DE PRÉVENTION – RESTRICTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MUNICIPALITÉ

Suivant l'évolution de la situation concernant l'actuelle pandémie, il est de la responsabilité des dirigeants de la Municipalité de veiller à la santé et la sécurité de ses employés. Par conséquent, des mesures de prévention et de protection seront mises en place dès maintenant. **La bibliothèque, la salle du Focus, le chalet du Parc de la Côte-des-Chats, la salle communautaire sont fermés jusqu'à nouvel ordre.**

Pour les citoyens désirant se présenter au bureau municipal pour les services au comptoir (ex.: paiement de taxes, demande d'informations ou autres), nous demandons, avant de vous présenter au bureau municipal, de contacter Mme Gina Lévesque au 418 852-2356 poste 201, afin de valider la nécessité de vous rencontrer personnellement. Il se peut que nous soyons en mesure de rendre le service sans qu'une présence physique soit requise. C'est donc dire que les bureaux administratifs seront **FERMÉS**, mais il sera possible d'y avoir accès seulement après validation du besoin et autorisation de la direction. Il est important de comprendre que les services administratifs sont toujours pleinement actifs. Cependant, par souci de santé de nos employés, seules les rencontres physiques seront temporairement restreintes au minimum.

Votre compréhension et votre collaboration sont essentielles dans le bon déroulement de ce processus exceptionnel.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter la Municipalité au 418 852-2356.

16 MARS 2020